



Fin du parc de stationnement au bord de Seine

Pendant la durée des travaux de la place Jean Moulin, avec la construction du foyer rural puis avec l'aménagement du parking, la commune avait ouvert temporairement un parc de stationnement au bord de Seine. La place Jean Moulin étant maintenant réouverte au stationnement, ce parking provisoire n'a plus lieu d'être. L'éclairage, temporaire également, a été démonté et les barrières le délimitant retirés.

La nature va maintenant se réapproprier les lieux.